

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM

Numéro SIRET : **21220321000019**

POSTE COMPTABLE : **CFP de ROSTRENEN**

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2018

Code INSEE 22321	COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM BUDGET COMMUNAL	CA 2018
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 730
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	168
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
740 163,00	670,81	389,97	754,97

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	842,51	621,00
2	Produit des impositions directes/population	351,89	341,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 032,06	778,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	288,59	253,00
5	Encours de dette/population	879,65	621,00
6	DGF/population	286,42	171,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,93%	42,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	87,98	89,50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,96%	32,50%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	85,23%	79,80%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 535 853.69	G 1 788 687.29
	Section d'investissement	B 613 540.94	H 467 987.32
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 250 000.00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 106 720.88 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 149 394.63 = A+B+C+D	3 613 395.49 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 989 834.11	L 236 900.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	989 834.11 = E+F	236 900.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	1 535 853.69 = A+C+E	2 038 687.29 = G+I+K
	Section d'investissement	1 603 375.05 = B+D+F	1 811 608.20 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	3 139 228.74 = A+B+C+D+E+F	3 850 295.49 = G+H+I+J+K+L

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 989 834,11	L 236 900,00
204	Subventions d'équipement versées	1 939,00	0,00
177	G.R.BATIMENTS COMMUNAUX	38 659,94	
213	VOIRIE	123 348,24	
234	Atelier municipal	825 886,93	236 900,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	520 370,00	397 197,91	0,00	0,00	123 172,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	828 362,00	756 885,50	0,00	0,00	71 476,50
014	Atténuations de produits	26 500,00	23 423,00	0,00	0,00	3 077,00
65	Autres charges de gestion courante	189 296,70	173 542,54	0,00	0,00	15 754,16
Total des dépenses de gestion courante		1 564 528,70	1 351 048,95	0,00	0,00	213 479,75
66	Charges financières	102 000,00	74 713,32	0,00	0,00	27 286,68
67	Charges exceptionnelles	31 700,00	30 000,00	0,00	0,00	1 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (1)	5 000,00	5 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	21 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 724 228,70	1 460 762,27	0,00	0,00	263 466,43
023	Virement à la section d'investissement (2)	273 456,88				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	75 091,42	75 091,42			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		348 548,30	75 091,42			273 456,88
TOTAL		2 072 777,00	1 535 853,69	0,00	0,00	536 923,31
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 468,27	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	32 150,00	42 345,92	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 072 809,00	981 841,28	0,00	0,00	90 967,72
74	Dotations, subventions et participations	609 363,00	696 950,51	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	47 274,51	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 760 822,00	1 771 880,49	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	5,00	5,28	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	450,00	2 081,05	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (1)	51 500,00	11 500,00			40 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 812 777,00	1 785 466,82	0,00	0,00	27 310,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	10 000,00	3 220,47			6 779,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00	3 220,47			6 779,53
TOTAL		1 822 777,00	1 788 687,29	0,00	0,00	34 089,71
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		(3) 250 000,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 967,00	1 968,77	1 939,00	2 059,23
21	Immobilisations corporelles	1,00	1,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 934 777,76	494 068,29	987 895,11	452 814,36
	Total des dépenses d'équipement	1 940 745,76	496 038,06	989 834,11	454 873,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	616 500,00	113 283,41	0,00	503 216,59
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000,00			
	Total des dépenses financières	630 500,00	113 283,41	0,00	517 216,59
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 571 245,76	609 321,47	989 834,11	972 090,18
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	10 000,00	3 220,47		6 779,53
041	Opérations patrimoniales (1)	999,00	999,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 999,00	4 219,47		6 779,53
	TOTAL	2 582 244,76	613 540,94	989 834,11	978 869,71
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	353 996,50	116 504,50	236 900,00	592,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	853 996,50	116 504,50	236 900,00	500 592,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 081,89	39 595,62	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	234 898,19	234 898,19	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	898,59	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	271 980,08	275 392,40	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 125 976,58	391 896,90	236 900,00	497 179,68
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	273 456,88			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	75 091,42	75 091,42		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	999,00	999,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	349 547,30	76 090,42		273 456,88
	TOTAL	1 475 523,88	467 987,32	236 900,00	770 636,56
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017	1 106 720,88			

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	397 197,91		397 197,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	756 885,50		756 885,50
014	Atténuations de produits	23 423,00		23 423,00
65	Autres charges de gestion courante	173 542,54		173 542,54
66	Charges financières	74 713,32	0,00	74 713,32
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	75 091,42	80 091,42
Dépenses de fonctionnement - Total		1 460 762,27	75 091,42	1 535 853,69
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	113 283,41	0,00	113 283,41
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	494 068,29		494 068,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	1 968,77	0,00	1 968,77
21	Immobilisations corporelles (6)	1,00	999,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	3 220,47	3 220,47
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		609 321,47	4 219,47	613 540,94
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 468,27		3 468,27
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	42 345,92		42 345,92
72	Travaux en régie		3 220,47	3 220,47
73	Impôts et taxes	981 841,28		981 841,28
74	Dotations, subventions et participations	696 950,51		696 950,51
75	Autres produits de gestion courante	47 274,51		47 274,51
76	Produits financiers	5,28	0,00	5,28
77	Produits Exceptionnels	2 081,05	0,00	2 081,05
78	Reprises sur amortissements et provisions	11 500,00	0,00	11 500,00
Recettes de fonctionnement - Total		1 785 466,82	3 220,47	1 788 687,29
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017				250 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 595,62	0,00	39 595,62
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	234 898,19		234 898,19
13	Subventions d'investissement	116 504,50	999,00	117 503,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	898,59	0,00	898,59
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		75 091,42	75 091,42
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		391 896,90	76 090,42	467 987,32
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2017				1 106 720,88

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	520 370,00	397 197,91	0,00	0,00	123 172,09
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à bâtir)	3 000,00	759,20	0,00	0,00	2 240,80
60611	Eau et assainissement	12 000,00	11 390,37	0,00	0,00	609,63
60612	Énergie - Électricité	85 000,00	83 679,56	0,00	0,00	1 320,44
60621	Combustibles	30 000,00	22 852,39	0,00	0,00	7 147,61
60622	Carburants	13 000,00	10 395,94	0,00	0,00	2 604,06
60623	Alimentation	350,00	227,55	0,00	0,00	122,45
60624	Produits de traitement	8 000,00	2 006,05	0,00	0,00	5 993,95
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	194,53	0,00	0,00	405,47
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	9 189,22	0,00	0,00	810,78
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	33 132,77	0,00	0,00	6 867,23
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	1 099,63	0,00	0,00	1 900,37
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 574,55	0,00	0,00	425,45
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 874,93	0,00	0,00	625,07
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	3 500,00	3 626,48	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	10 975,18	0,00	0,00	24,82
6068	Autres matières et fournitures	11 000,00	6 482,90	0,00	0,00	4 517,10
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	2 734,44	0,00	0,00	1 265,56
6135	Locations mobilières	15 000,00	6 915,60	0,00	0,00	8 084,40
61521	Terrains	4 000,00	2 562,82	0,00	0,00	1 437,18
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	30 000,00	25 068,11	0,00	0,00	4 931,89
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	15 000,00	13 645,72	0,00	0,00	1 354,28
615231	Entretien et réparations voiries	25 000,00	15 746,76	0,00	0,00	9 253,24
615232	Entretien et réparations réseaux	12 000,00	6 240,60	0,00	0,00	5 759,40
61524	Bois et forêts	7 000,00	1 955,21	0,00	0,00	5 044,79
61551	Matériel roulant	10 000,00	5 109,61	0,00	0,00	4 890,39
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	5 628,23	0,00	0,00	6 371,77
6156	Maintenance	26 000,00	23 879,71	0,00	0,00	2 120,29
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	13 792,53	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	11 000,00	6 040,19	0,00	0,00	4 959,81
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	309,00	0,00	0,00	691,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	3 546,24	0,00	0,00	1 453,76
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 021,80	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 020,23	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 500,00	2 941,58	0,00	0,00	6 558,42
6228	Divers	4 000,00	2 039,52	0,00	0,00	1 960,48
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 013,62	0,00	0,00	186,38
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	879,00	0,00	0,00	1 621,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	565,80	0,00	0,00	934,20
6251	Voyages et déplacements	0,00	97,70	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6256	Missions	1 500,00	608,49	0,00	0,00	891,51
6257	Réceptions	6 000,00	3 656,53	0,00	0,00	2 343,47
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	4 796,44	0,00	0,00	1 703,56
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	14 428,48	0,00	0,00	1 571,52
627	Services bancaires et assimilés	20,00	13,20	0,00	0,00	6,80
62876	A un GFP de rattachement	3 500,00	3 521,70	0,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes	3 000,00	244,50	0,00	0,00	2 755,50
6288	Autres services extérieurs	28 000,00	18 953,69	0,00	0,00	9 046,31
63512	Taxes foncières	7 500,00	6 691,00	0,00	0,00	809,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	100,00	68,61	0,00	0,00	31,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	828 362,00	756 885,50	0,00	0,00	71 476,50
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	600,00	435,58	0,00	0,00	164,42
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 000,00	10 107,19	0,00	0,00	1 892,81
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 600,00	1 366,94	0,00	0,00	233,06
6411	Personnel titulaire	500 000,00	484 438,02	0,00	0,00	15 561,98
6413	Personnel non titulaire	50 612,00	26 873,67	0,00	0,00	23 738,33
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	85 000,00	71 094,13	0,00	0,00	13 905,87
6453	Cotisations aux caisses de retraite	135 000,00	127 962,33	0,00	0,00	7 037,67
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 000,00	1 334,45	0,00	0,00	1 665,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	31 495,19	0,00	0,00	504,81
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 700,00	1 603,00	0,00	0,00	97,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	175,00	0,00	0,00	175,00
6488	Autres charges	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
014	Atténuations de produits	26 500,00	23 423,00	0,00	0,00	3 077,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes :	1 500,00	650,00	0,00	0,00	850,00
739211	Attributions de compensation	25 000,00	22 773,00	0,00	0,00	2 227,00
65	Autres charges de gestion courante	189 296,70	173 542,54	0,00	0,00	15 754,16
6522	Excédent des budgets annexes à caractère adminis	72,70	0,00	0,00	0,00	72,70
6531	Indemnités	60 000,00	58 291,48	0,00	0,00	1 708,52
6532	Frais de mission	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6533	Cotisations de retraite	2 800,00	2 448,25	0,00	0,00	351,75
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 500,00	6 071,22	0,00	0,00	428,78
6535	Formation	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 000,00	11 640,33	0,00	0,00	2 359,67
65548	Autres contributions	3 000,00	3 055,26	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	25 431,00	25 431,00	0,00	0,00	0,00
65733	Départements	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	350,00	203,00	0,00	0,00	147,00
657361	Caisse des Ecoles	13 562,00	13 562,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
657362	CCAS	4 431,00	4 431,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et	56 000,00	48 009,00	0,00	0,00	7 991,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 564 528,70	1 351 048,95	0,00	0,00	213 479,75
66	Charges financières (b)	102 000,00	74 713,32	0,00	0,00	27 286,68
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100 000,00	74 713,32	0,00	0,00	25 286,68
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeu	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 700,00	30 000,00	0,00	0,00	1 700,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptio	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	21 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 724 228,70	1 460 762,27	0,00	0,00	263 466,43
023	Virement à la section d'investissement	273 456,88	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)(	75 091,42	75 091,42			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et co	75 091,42	75 091,42			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		348 548,30	75 091,42			273 456,88
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fo	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		348 548,30	75 091,42			273 456,88
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 072 777,00	1 535 853,69	0,00	0,00	536 923,31
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	3 468,27	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 000,00	3 468,27	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 150,00	42 345,92	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	700,00	3 046,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	2 616,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	124,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 500,00	10 739,33	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits de stationnement et de location	300,00	823,80	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 700,00	2 183,00	0,00	0,00	0,00
70631	A caractère sportif	9 500,00	10 895,75	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	1 500,00	2 397,30	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'éducation	5 500,00	7 809,92	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	150,00	70,00	0,00	0,00	80,00
70878	par d'autres redevables	1 300,00	1 640,82	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 072 809,00	981 841,28	0,00	0,00	90 967,72
73111	Taxes foncières et d'habitation	599 080,00	608 774,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	435 729,00	310 479,00	0,00	0,00	125 250,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	23 000,00	26 057,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de solidarité	15 000,00	36 531,28	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	609 363,00	696 950,51	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	282 538,00	282 538,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	176 724,00	176 184,00	0,00	0,00	540,00
74127	Dotation nationale de péréquation	36 786,00	36 786,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	3 558,69	0,00	0,00	0,00
74718	Autres	4 500,00	4 050,00	0,00	0,00	450,00
7473	Départements	2 000,00	1 096,34	0,00	0,00	903,66
74748	Autres communes	12 000,00	16 297,70	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	0,00	74 250,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	2 500,00	3 498,14	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	12 579,00	12 579,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxes	66 156,00	66 156,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	5 000,00	11 376,64	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 500,00	47 274,51	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	42 500,00	46 354,51	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 000,00	920,00	0,00	0,00	80,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 760 822,00	1 771 880,49	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	5,00	5,28	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	5,00	5,28	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	450,00	2 081,05	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	200,00	1 081,05	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	250,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (2)	51 500,00	11 500,00			40 000,00
7875	Reprises sur prov. pour risques et charges exceptionnelles	51 500,00	11 500,00			40 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 812 777,00	1 785 466,82	0,00	0,00	27 310,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	10 000,00	3 220,47			6 779,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
722	Immobilisations corporelles	10 000,00	3 220,47			6 779,53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fon	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	3 220,47			6 779,53
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 822 777,00	1 788 687,29	0,00	0,00	34 089,71
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017		250 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2017	0,00
= Différence ICNE 2018 - ICNE 2017	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	5 967.00	1 968,77	1 939,00	2 059.23
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	5 967.00	1 968,77	1 939,00	2 059.23
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1.00	1,00	0,00	0.00
21571	Matériel roulant - Voirie	1.00	1,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Opérations d'équipement n° 172 (2)	91 967.25	55 852,49	0,00	36 114.76
	Opérations d'équipement n° 173 (2)	214 220.00	11 966,00	0,00	202 254.00
	Opérations d'équipement n° 176 (2)	45 900.00	29 006,40	0,00	16 893.60
	Opérations d'équipement n° 177 (2)	279 603.20	228 627,75	38 659,94	12 315.51
	Opérations d'équipement n° 185 (2)	7 000.00	2 550,00	0,00	4 450.00
	Opérations d'équipement n° 206 (2)	20 000.00	11 276,87	0,00	8 723.13
	Opérations d'équipement n° 213 (2)	176 849.93	26 017,80	123 348,24	27 483.89
	Opérations d'équipement n° 229 (2)	135 860.49	0,00	0,00	135 860.49
	Opérations d'équipement n° 234 (2)	963 376.89	128 770,98	825 886,93	8 718.98
Total des dépenses d'équipement		1 940 745.76	496 038,06	989 834,11	454 873.59
16	Emprunts et dettes assimilées	616 500.00	113 283,41	0,00	503 216.59
1641	Emprunts en euros	27 000.00	25 682,15	0,00	1 317.85
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000.00	87 000,00	0,00	0.00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000.00	0,00	0,00	500 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500.00	601,26	0,00	1 898.74
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000.00			
Total des dépenses financières		630 500.00	113 283,41	0,00	517 216.59
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 571 245.76	609 321,47	989 834,11	972 090.18
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	10 000.00	3 220,47		6 779.53
	Charges transférées (6)	10 000.00	3 220,47		6 779.53
2313	Constructions	10 000.00	3 220,47		6 779.53
041	Opérations patrimoniales (7)	999.00	999,00		0.00
21571	Matériel roulant - Voirie	999.00	999,00		0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 999.00	4 219,47		6 779.53
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 582 244.76	613 540,94	989 834,11	978 869.71
Pour information		0,00			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2017					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	353 996.50	116 504,50	236 900,00	592.00
1321	Etat et établissements nationaux	5 925.00	5 053,00	0,00	872.00
1322	Régions	1 138.50	1 138,50	0,00	0.00
1323	Départements	42 133.00	1 813,00	0,00	40 320.00
13251	GFP de rattachement	0.00	51 000,00	0,00	0.00
1328	Autres	10 400.00	0,00	0,00	10 400.00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	172 500.00	51 750,00	120 750,00	0.00
1348	Autres	121 900.00	5 750,00	116 150,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000.00	0,00	0,00	500 000.00
16449	Opérations afférentes à l'opt° de tirage sur ligne de trésorerie	500 000.00	0,00	0,00	500 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		853 996.50	116 504,50	236 900,00	500 592.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	271 980.08	274 493,81	0,00	0.00
10222	F.C.T.V.A.	35 081.89	35 081,89	0,00	0.00
10226	Taxe d'aménagement	2 000.00	4 513,73	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	234 898.19	234 898,19	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0.00	898,59	0,00	0.00
Total des recettes financières		271 980.08	275 392,40	0,00	0.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 125 976.58	391 896,90	236 900,00	497 179.68
021	Virement de la section de fonctionnement	273 456.88			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	75 091.42	75 091,42		0.00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	39 885.83	39 885,83		0.00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	21 145.28	21 145,28		0.00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	14 060.31	14 060,31		0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		348 548.30	75 091,42		273 456.88
041	Opérations patrimoniales (5)	999.00	999,00		0.00
13258	Autres groupements	999.00	999,00		0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		349 547.30	76 090,42		273 456.88
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 475 523.88	467 987,32	236 900,00	770 636.56
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2017		1 106 720,88			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL DIVERS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		91 967,25	A 55 852,49	0,00	36 114,76	B 970 607,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 034,54
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	7 034,54
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 967,25	55 852,49	0,00	36 114,76	963 572,68
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	18 476,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	278 748,22
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	44 898,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	58 767,25	55 852,49	0,00	2 914,76	366 842,80
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 200,00	0,00	0,00	28 200,00	150 653,51
2184	Mobilier	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	83 821,27
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 012,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 138,50	C1 1 138,50	0,00	0,00	D 45 398,01
13	Subventions d'investissement	1 138,50	1 138,50	0,00	0,00	45 398,01
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	9 658,01
1322	Régions	1 138,50	1 138,50	0,00	0,00	10 228,50
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	14 372,58
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	4 743,92
1342	Amendes de police	0,00	0,00	0,00	0,00	395,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -54 713,99	D-B -925 209,21

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 173
LIBELLE : G.R.EGLISES BOTHOA/ST.NICOLAS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		214 220,00	^A 11 966,00	0,00	202 254,00	^B 219 182,99
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 756,92
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 756,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	214 220,00	11 966,00	0,00	202 254,00	217 426,07
2313	Constructions	214 220,00	11 966,00	0,00	202 254,00	203 277,33
2316	Restauration des collections et oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	14 148,74

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		48 058,00	C 6 866,00	0,00	41 192,00	D 62 497,87
13	Subventions d'investissement	48 058,00	6 866,00	0,00	41 192,00	62 497,87
1321	Etat et établissements nationaux	5 925,00	5 053,00	0,00	872,00	22 641,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 060,77
1323	Départements	42 133,00	1 813,00	0,00	40 320,00	23 796,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -5 100,00	D-B -156 685,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176

LIBELLE : PISCINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		45 900,00	A29 006,40	0,00	16 893,60	B216 962,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	21 586,20
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	21 586,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	45 900,00	29 006,40	0,00	16 893,60	195 375,88
2313	Constructions	45 900,00	29 006,40	0,00	16 893,60	194 650,86
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	725,02

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C0,00	0,00	0,00	D24 890,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	24 890,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	24 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-29 006,40	D-B	-192 072,08

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177
LIBELLE : G.R.BATIMENTS COMMUNAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		279 603,20	A228 627,75	38 659,94	12 315,51	B1 370 968,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 700,00	32 863,91	0,00	0,00	39 566,58
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	30 700,00	32 863,91	0,00	0,00	39 566,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	248 903,20	195 763,84	38 659,94	14 479,42	1 331 401,45
2313	Constructions	248 903,20	195 763,84	38 659,94	14 479,42	1 331 401,45
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		10 400,00	C0,00	0,00	10 400,00	D219 582,00
13	Subventions d'investissement	10 400,00	0,00	0,00	10 400,00	219 582,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	55 449,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	150 300,00
1328	Autres	10 400,00	0,00	0,00	10 400,00	10 833,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -228 627,75	D-B -1 151 386,03

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 185

LIBELLE : Reboisement

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		7 000,00	A2 550,00	0,00	4 450,00	B65 795,61
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 000,00	2 550,00	0,00	4 450,00	65 795,61
2315	Installations, matériel et outillage techniques	7 000,00	2 550,00	0,00	4 450,00	65 795,61
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C0,00	0,00	0,00	D1 252,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252,97
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 252,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-2 550,00	D-B	-64 542,64

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 206
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		20 000,00	A11 276,87	0,00	8 723,13	B329 579,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	11 276,87	0,00	8 723,13	329 579,56
2111	Terrains nus	20 000,00	11 276,87	0,00	8 723,13	192 567,72
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	52 353,36
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	61 888,48
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	22 770,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C0,00	0,00	0,00	D0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	-11 276,87	D-B	-329 579,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 213

LIBELLE : VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		176 849,93	A 26 017,80	123 348,24	27 483,89	B 2 586 414,77
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 057,55
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	4 057,55
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	14 925,17
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	4 197,96
2128	Autres agencements et aménagements de terr	0,00	0,00	0,00	0,00	1 435,20
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 501,01
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,48
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	3 140,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	172 849,93	26 017,80	123 348,24	23 483,89	2 567 432,05
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	37 788,22
2315	Installations, matériel et outillage techniques	172 849,93	26 017,80	123 348,24	23 483,89	2 529 643,83

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 51 000,00	0,00	0,00	D 693 793,14
13	Subventions d'investissement	0,00	51 000,00	0,00	693 793,14
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	113 957,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	38 176,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	51 796,00
13251	GFP de rattachement	0,00	51 000,00	0,00	470 131,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	7 852,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	11 881,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A + 24 982,20	D-B -1 892 621,63

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 229
LIBELLE : Aménagement du camping municipal
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		135 860,49	A0,00	0,00	135 860,49	B3 245,94
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 860,49	0,00	0,00	135 860,49	3 245,94
2313	Constructions	135 860,49	0,00	0,00	135 860,49	3 245,94

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	^C 0,00	0,00	0,00	^D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-3 245,94

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 234

LIBELLE : Atelier municipal

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
DEPENSES		963 376,89	A128 770,98	825 886,93	8 718,98	B284 739,83
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	61 460,06
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	14 196,52
2158	Autres installations, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	47 263,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	963 376,89	128 770,98	825 886,93	8 718,98	223 279,77
2313	Constructions	963 376,89	128 770,98	825 886,93	8 718,98	223 279,77
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		294 400,00	C 57 500,00	236 900,00	0,00	D 77 500,00
13	Subventions d'investissement	294 400,00	57 500,00	236 900,00	0,00	77 500,00
13251	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	172 500,00	51 750,00	120 750,00	0,00	51 750,00
1348	Autres	121 900,00	5 750,00	116 150,00	0,00	5 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -71 270,98	D-B -207 239,83

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 478 943,89									
1641 Emprunts en euros (total)					378 943,89									
0424105	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	148 637,79	R		5.8	4.66766		A	X	N	A-1
0424107	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	01/12/1994		01/01/1995	47 367,28	R		5.8	4.66766		A	X	N	A-1
7001974Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/10/1994		30/10/1995	182 938,82	F		6.5	6.93665		A	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					2 100 000,00									
060529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	28/12/2006		15/11/2009	1 800 000,00	F		5.12	4.51965		A	C	N	A-1
061529	BANQUE FINANCEMENT ET TRESORERIE	31/12/2009		15/11/2010	300 000,00	F		4.1	1.06812		A	C	N	A-1
Total général					2 478 943,89									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2018 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 409 111,09					112 682,15	74 713,32	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 111,09					25 682,15	3 939,82	0,00	0,00
0424105	N	0,00		56 344,66	7,08	R		4.66766	6 993,22	1 298,42	0,00	0,00
0424107	N	0,00		17 955,69	7,08	R		4.66766	2 228,57	413,78	0,00	0,00
7001974Z	N	0,00		17 810,74	1,83	F		6.93665	16 460,36	2 227,62	0,00	0,00
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		1 317 000,00					87 000,00	70 773,50	0,00	0,00
060529	N	0,00		1 125 000,00	14,92	F		4.51965	75 000,00	62 293,33	0,00	0,00
061529	N	0,00		192 000,00	15,92	F		1.06812	12 000,00	8 480,17	0,00	0,00
Total général		0,00		1 409 111,09					112 682,15	74 713,32	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/ 2018 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 409 111,09					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2018 (1)	A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié					Contrat initial	Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)						

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	15	26/03/2007
Linéaire	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	26/03/2007
Linéaire	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	26/03/2007
Linéaire	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	15	26/03/2007

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	5 000,00		51 500,00	56 500,00	11 500,00	45 000,00
provision pour créances douteuses (loyers impayés)	0,00	03/04/2015	11 500,00	11 500,00	11 500,00	0,00
Règlement contentieux	0,00	22/03/2016	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Provision pour risque contentieux	0,00	04/04/2017	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Loyers impayés locataire commune	5 000,00	10/04/2018	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	5 000,00		51 500,00	56 500,00	11 500,00	45 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		128 000.00	I 112 682.15
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		114 000.00	112 682.15
1641	Emprunts en euros	27 000.00	25 682.15
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	87 000.00	87 000.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 000.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	14 000.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2018	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2017)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	112 682,15	989 834,11	0,00	1 102 516,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2017)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		385 630.19	III 114 687.04
Ressources propres externes de l'année (a)		37 081.89	39 595.62
10222	Dotations, fonds divers et réserves	35 081.89	35 081.89
10226	Dotations, fonds divers et réserves	2 000.00	4 513.73
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		348 548.30	75 091.42
28041582	Amortissement des immobilisations	39 885.83	39 885.83
28041642	Amortissement des immobilisations	21 145.28	21 145.28
2804412	Amortissement des immobilisations	14 060.31	14 060.31
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	273 456.88	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2018	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	114 687.04	236 900.00	1 106 720.88	234 898,19	1 693 206,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 102 516,26
Ressources propres disponibles	IV 1 693 206,11
Solde	V = IV - II (3) + 590 689.85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :		Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS	A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/03/2018	Fourniture et pose équipements sportifs du plateau	33 043,25	0,00	15
08/06/2018	Acquisition illuminations	988,37	0,00	
12/06/2018	Remplacement chaudière, école maternelle	10 678,09	0,00	
19/06/2018	Tx éclairage public rénovation porte commande A / Rue G. Péri, d	164,71	0,00	
22/06/2018	Acquisition matériel informatique mairie	11 640,53	0,00	15
28/06/2018	Acquisition certificat électronique, démat. compta.	540,00	0,00	
09/10/2018	Tx éclairage public rénovation foyers E124 rue A. Le Braz - I160	649,35	0,00	
07/11/2018	Acquisition parcelle AC / 461, Rue du Blavet (8a23ca)	11 276,87	0,00	
08/11/2018	Acquisition et mise en place lave-vaisselle, chariot ergonomique	8 079,38	0,00	15
14/11/2018	Acquisition refroidisseur d'eau, pichets copolyester - école	1 560,96	0,00	
29/11/2018	Remplacement chaudière, école primaire	22 185,82	0,00	
03/12/2018	Rénovation EP foyer K342 & mât K277	1 154,71	0,00	
Acquisitions à titre gratuit				
26/12/2018	Acquisition à titre gratuit d'un V.S.R. Renault Trafic, inscrit	1,00	0,00	
TOTAL GENERAL		101 963,04	0.00	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0.00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0.00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.4

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Mise à disposition				
			0.00	
Affectation				
			0.00	
Mises en concession ou affermage				
			0.00	
Divers				
			0.00	
TOTAL GENERAL		0,00	0.00	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)	A10.5

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	3 220,47	
60632	Fournitures de petit équipement	1 994,65	
6135	Locations mobilières	1 225,82	
72	Travaux en régie		3 220,47
722	Immobilisations corporelles		3 220,47
TOTAL GENERAL		3 220,47	3 220,47

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
23	Immobilisations en cours	3 220,47
2313	Constructions	3 220,47
TOTAL GENERAL		3 220,47

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	3 220,47
Recettes réelles de fonctionnement	1 785 466,82
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,18%

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					123 337,28	86 662,54											1 753,66	3 515,97
Tiers RECUP Compta	2003	X	LOGEMENTS BSB	CAISSE DEPOTS & CONSIGNATIONS	123 337,28	86 662,54	19,08	A	R		4,2	R		4,2	A-1		1 753,66	3 515,97
TOTAL GENERAL					123 337,28	86 662,54											1 753,66	3 515,97

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	187 395,47
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	187 395,47
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 785 466,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	10,50%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
AMICALE LAIQUE	3 387.00€	Subvention fonctionnement Amicale Laïque
ANACR LES AMIS DE LA RESISTANCE	59.00€	Subvention de fonctionnement ANACR
APEL ECOLE DU SACRE COEUR	1 628.00€	subvention fonctionnement APEL Sacré Coeur
ARGOAT JUDO CLUB / MARESCA Salvatore Président	3 334.00€	Participation emploi associatif animateur sportif judo
ASS. COMM. CHASSEURS	287.00€	Subvention fonctionnement Sté chasse
ASSOCIATION LES BLES D'OR	500.00€	Subvention animation Reine de Cornouaille fonctionnement Blés d'Or
ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	5 000.00€	participation emploi associatif animateur culturel
ASSOCIATION MUSEE RURAL DE L'EDUCATION BOTHOA	5 026.00€	Participation emploi associatif animateur
COMICE AGRICOLE	850.00€	subvention évènementielle Comice agricole
ENTENTE BASKET PELEMOIS	581.00€	Subvention fonctionnement Entente Basket pélémçois
F.N.A.C.A	91.00€	subvention fonctionnement FNACA
Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques	3 387.00€	subvention fonctionnement FCPE
FOYER SOCIO EDUCATIF	2 573.00€	subvention fonctionnement FSE CEG J. Jaurès
HAND BALL PELEMOIS	3 356.00€	Subvention fonctionnement Handball Pélémçois
JUDO CLUB PELEMOIS / MARESCA Salvatore Président	500.00€	Subvention fonctionnement animations 30 ans Judo Club Pélem
LES MARCHEURS DU PELEM	213.00€	subvention fonctionnement les Marcheurs du Pelem
LES RESTAURANTS DU COEUR	150.00€	subvention fonctionnement Les restos du Coeur
L'OUTIL EN MAIN	525.00€	subvention fonctionnement Outil en mains
OFFICE DES SPORTS	1 450.00€	Subvention évènementielle CAP SPORTS
OFFICE DES SPORTS	9 000.00€	Participation emploi associatif animateur sportif
OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	12 719.00€	Contrat association OGEC Sacré Coeur primaire
OGEC/ ECOLE SACRE COEUR	12 712.00€	contrat association OGEC Sacré Coeur maternelle
UNION SPORTIVE ARGOAT PELEM	3 063.00€	Subvention fonctionnement USAP
Personnes de droit public		
Départements		
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	400.00€	Subvention FLAJ
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)		
CAISSE DES ECOLES	203.00€	Participation RASED
CAISSE DES ECOLES	13 562.00€	Subvention d'équilibre Caisse des Ecoles
CCAS	4 431.00€	Subvention CCAS
Autres		
ASSOCIATION FONCIERE	3 049.00€	Subvention Association foncière
TOTAL GENERAL	92 036,00	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	3	0	3
Attaché territorial	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	1	0	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		13	1	14	12	0	12
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	2	1	3	2	0	2
Adjoint technique principal 1ère classe	C	6	0	6	6	0	6
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	0	3	3	0	3
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent Spécialisé principal 1ère classe école maternelle	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		1	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		21	1	22	18	0	18

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2018	C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> 31/12/2002	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE	Société Française	123 337,28
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes du Kreiz Breizh	01/01/1993	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,01
Autres organismes de regroupement			
Syndicat de gendarmerie de St Nicolas du Pelem		Sans fiscalité propre	0,01
Syndicat d'Energie 22		Sans fiscalité propre	0,01
Syndicat Mixte d'Adduction d'eau Potable du Kreiz Breizh		Sans fiscalité propre	0,01

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Assainissement	Assainissement			21220321000068	SPIC	non
Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles			26220181700018	SPA	non
CCAS	CCAS			26220035500010	SPA	non

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - BUDGET COMMUNAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 582 244.76	613 540.94	989 834.11	978 869,71
RECETTES	2 582 244.76	1 574 708.20	236 900.00	770 636,56
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 072 777.00	1 535 853.69	0.00	536 923,31
RECETTES	2 072 777.00	2 038 687.29	0.00	34 089,71

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET ASSAINISSEMENT (1)

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT N°SIRET : 21220321000068				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	261 365.29	12 437.81	0.00	248 927,48
RECETTES	261 365.29	261 365.29	0.00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	142 531.35	101 943.91	0.00	40 587,44
RECETTES	142 531.35	158 145.23	0.00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGET LOTISSEMENT COAT JOSEB (1)

BUDGET : BUDGET LOTISSEMENT COAT JOSEB N°SIRET : 21220321000100				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	40 007.81	0.00	0.00	40 007,81
RECETTES	40 007.81	0.00	0.00	40 007,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	40 007.81	0.00	0.00	40 007,81
RECETTES	40 007.81	27 313.57	0.00	12 694,24

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2017)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 883 617.86	625 978.75	989 834.11	1 267 805,00
RECETTES	2 883 617.86	1 836 073.49	236 900.00	810 644,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 255 316.16	1 637 797.60	0.00	617 518,56
RECETTES	2 255 316.16	2 224 146.09	0.00	31 170,07
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	5 138 934,02	2 263 776,35	989 834,11	1 885 323,56
TOTAL GENERAL DES RECETTES	5 138 934,02	4 060 219,58	236 900,00	841 814,44

(1) Y compris les rattachements.

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2017)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	1 512 000,00	1,320	15,770	0,000	238 442,00	1,318
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 387 000,00	0,685	20,560	0,000	285 167,00	0,682
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	103 300,00	1,111	73,060	0,000	75 471,00	1,111
TOTAL	3 002 300,00	0,174			599 080,00	0,349

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 09/04/2019
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Pour : 12
Contre : 4
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Saint-Nicolas-du-Pélem, le 09/04/2019

Date de convocation : 02/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

BERNARD Christiane	
FRABOULET Solenn	
LAGADEC Guy	
PASCO Gérard abs. donnant procuration à BERNARD Christiane	
BOUDIAF Catherine	
JAN Anne-Marieabs. donnant procuration à BOUDIAF Catherine	
LUCAS Michel absent	
LE ROUX Daniel	
ANDRE Denis	
FALHER Daniel	
CARMES Arnaudabs. donnant procuration à LE ROUX Daniel	
BOUJEANT Solène absente	
LE GALL PAYSANT Magali	

COMMUNE DE SAINT-NICOLAS DU PELEM - 22 - BUDGET COMMUNAL	CA	2018
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LE BARS Michel	
LORGUILLOUX Karine	
QUERE Jean	
LE MEHAUTE Emmanuelle	
PERON Patrice	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2019 et de la publication le 12/04/2019.

A Saint-Nicolas-du-Pelem, le 12/04/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.27	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.32	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.34	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.35	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.36	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.37	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.38	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.39	A4 - Etat des provisions	X	
p.40	A5 - Etalement des provisions	X	
p.41	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.42	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.43	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.44	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.45	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.46	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.47	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.48	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.49	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.50	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.51	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.52	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.53	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan			
p.54	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.55	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.56	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.57	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.58	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.59	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.60	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.61	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.62	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.63	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.64	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.66	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.67	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.68	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.69	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.70	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.71	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.72	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.73	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.74	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.75	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)